

Le printemps de Douar Didoull

(Prise de parole du collectif Douar Didoull, Guingamp, samedi 18 mars 2017)

Bonjour à tous !

Merci de votre présence afin d'inaugurer le lancement de ce "*Printemps de Douar Didoull*" !

Printemps, période des semis. Et c'est avec vous que nous entendons semer les graines de la colère et de la ténacité, car nous ne faiblirons pas devant l'obstination de l'Etat, de Variscan Mines et des autres opérateurs à nous imposer ces projets miniers inutiles aux multiples conséquences que **nous refusons !**

Printemps que nous partageons avec l'ensemble des collectifs bretons, avec nos amis de Nouvelle Calédonie, de Guyane, du Pays Basque, de la Creuse, de l' Ariège, et d'ailleurs qui eux aussi sont confrontés à cette relance minière à la française digne d'une politique coloniale d'un autre âge que **nous condamnons !**

Dans le cadre du permis de Lok-Envel (accordé le 24 décembre 2015) et des autres permis bretons, les sociétés exploratrices prévoient de faire plusieurs centaines de sondages (carottages et forages destructifs), certains allant jusqu'à 1500 m de profondeur. Plusieurs familles de minerais pourront être recherchées : zinc, cuivre, plomb, or, tungstène et autres substances telles que l'indium, le germanium, le cadmium, etc, liées aux nouvelles technologies. Une future mise en exploitation de ces permis, qui s'étendent sur plusieurs zones classées protégeant la faune et la flore (type NATURA 2000, ZNIEFF), c'est la ressource en eau qui est directement menacée ! Ces mines potentielles seraient un désastre pour la Bretagne causant des dégâts environnementaux et sociétaux irréversibles. Car la mine propre et responsable n'existe pas et anéantit plus d'emplois qu'elle n'en crée.

Il aura fallu attendre lundi dernier, à la mi-mars, pour que la Commission d'Information et de Suivi des travaux se réunisse et divulgue le programme des travaux des cowboys de Variscan pour l'année 2017. Commission composée de représentants de services de l'Etat, d'élus et d'associations de protection de la nature qui n'est qu'une mascarade de démocratie que **nous dénonçons !**

Ainsi, comme nous le savions déjà, les données sont claires : c'est sur le PERM de Merléac que la situation est la plus préoccupante et les forages sont imminents. Imminents, mais les engins n' ont pas et ne franchiront pas l'entrée des champs car c'est avec vous que **nous les expulserons !**

Quant au permis de Lok-Envel, il semblerait que de la part des spéculateurs de Variscan Mines la frilosité soit de mise et nous pouvons d'ores et déjà affirmer, si le programme est respecté, qu'il n'y aura pas de survols d'hélicoptères, exposant les populations à des champs magnétiques, dont l'innocuité n'est pas démontrée. Pour autant, le collectif Douar Didoull continue à réclamer la preuve scientifique que les ondes émises lors des survols sur le périmètre du permis de Merléac n'ont eu aucune conséquence en matière de santé publique.

Aussi aujourd'hui, et avant de faire entendre nos voix en défilant dans les rues de Guingamp :

- nous rejetons l'argument du tungstène métal « super stratégique » indispensable à la France. Pour preuve : l'Etat français n'aura bientôt plus le contrôle de ce marché sur son sol, la seule société française Eurotungstène appartenant au Groupe Euramet (dont l'Etat vient de se séparer des 26,5 % qu'il y détenait) est en voie d'être cédée à Umicore, société Belge.

- nous réclamons, puisque les survols ne sont plus à l'ordre du jour, l'abandon des requêtes en assignation au tribunal administratif par Variscan Mines, des communes qui ont eu la clairvoyance de prendre des délibérés, afin d'interdire ces prospections aériennes, dans le but de protéger la santé de leurs administrés.

- nous demandons également des éclaircissements quant au rôle joué par l'Agence Régionale de la Santé, dans l'attribution des différents permis, qui le 19/06/2014, dans le cadre de l'instruction du permis de « Loc-Envel », concluait de la sorte, face aux centaines de pages du dossier : *« Monsieur le Préfet. Par courrier du 12 Mai 2014, vous m'avez adressé le dossier cité pour avis. Je n'ai pas d'observation particulière à formuler sur ce projet. J'émetts donc un avis favorable. »* . Ainsi, le 08 janvier 2017, le collectif Douar Didoull interpellait par courrier l'Agence Régionale au sujet de cet avis favorable, tout en l'informant sur l'impact inévitable pour l'ensemble de la Bretagne qu'engendrerait une exploration/exploitation minière sur le périmètre désigné. La réponse n'aura été qu'un copier-coller mot pour mot des soi-disantes garanties apportées par la société Variscan Mines elle-même ! Pour rappel, dans les Cévennes, sur le site de l'ancienne mine de Saint-Félix-de-Pallières, le 11 février 2016, l'ARS du Languedoc-Roussillon annonçait ses résultats suite à la mise en place d'un dispositif de surveillance sanitaire auprès d'habitants concernés (analyses sanguine et urinaire) et préconisait un « suivi médical personnalisé » pour plusieurs d'entre eux présentant des taux anormalement élevés de métaux lourds (arsenic, plomb et cadmium). En Bretagne, l'ARS semble avoir fait le choix de guérir plutôt que de prévenir !

- nous invitons tout autant, la chambre d'agriculture à nous expliquer les raisons de son adhésion aux projets miniers en Bretagne. Comment cet organe consultatif, représentatif et professionnel des intérêts agricoles auprès des instances publiques, peut elle faire-fi à ce point du monde agricole, qui s'est exprimé majoritairement contre ces permis miniers en refusant massivement l'accès aux parcelles composant les périmètres des différents permis ? N'est ce pas là, une pure et simple trahison, envers les professionnels de l'agriculture, qu'elle est sensée représenter et qui dans une période difficile mériterait davantage de soutien ?

- enfin, nous rappelons aux instances de l'Etat et à Mr Bonnemaïson (PDG de Variscan Mines) qui selon ses propos, ne veut pas d'un "Notre Dame des Landes", que la forêt de Koad An Noz est sous surveillance populaire et qu'il est très simple de ne pas en arriver là, et c'est pourquoi nous sommes réunis aujourd'hui : **Abandon définitif du projet minier de Lok-Envel et des autres permis ! Non aux mines, ni ici, ni ailleurs !**

Merci de votre attention.